



HAL
open science

Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Avesnes-le-Comte, rue de la Poste

Jean-François Geoffroy

► **To cite this version:**

Jean-François Geoffroy. Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Avesnes-le-Comte, rue de la Poste. Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP. 2023. hal-04406830

HAL Id: hal-04406830

<https://hal.science/hal-04406830v1>

Submitted on 19 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Avesnes-le-Comte, rue de la Poste

par

Jean-François Geoffroy



Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
62063

Nr Patriarche
159706

Entité archéologique

Arrêté de prescription
62_2023_008-02

Code Inrap
D147788

**Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Avesnes-le-Comte,
Rue de la Poste**

par

Jean-François Geoffroy

Inrap Hauts-de-France,

32, avenue de l'Etoile-du-Sud
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

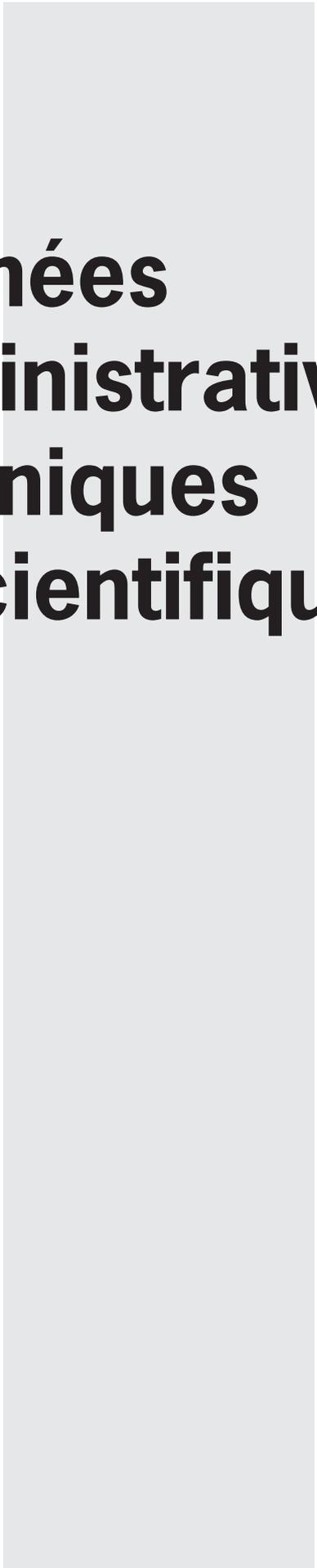
Novembre 2023

Sommaire

3	Index des figures
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
11	Plan cadastral
12	Arrêté de notification
14	Arrêté d'attribution
16	Arrêté de désignation
18	Projet scientifique d'intervention
22	1 Circonstances du diagnostic
22	1.1 Raisons de l'intervention
22	1.2 Localisation et environnement sédimentaire¹
24	1.3 Etat des connaissances avant le diagnostic
24	1.3.1 Les données de la carte archéologique de la Gaule (CAG)
24	1.3.2 Les données issues de l'archéologie préventive
25	1.4 La mise en œuvre
25	1.4.1 Le calendrier
25	1.4.2 La phase terrain
25	1.4.3 La phase « rapport »
26	2 Résultats
29	Conclusion
30	Bibliographie
34	Annexe 1 : Points du topographe
37	Annexe 2 : Taux d'ouverture et surfaces des tranchées
40	Inventaire des structures
40	Inventaire du mobilier
41	Inventaire des prélèvements
41	Inventaire de la documentation

Index des figures

- 22 **Fig. 1** Avesnes-le-Comte, plan cadastral.
- 23 **Fig. 2** Avesnes-le-Comte, carte géologique avec emprise du diagnostic.
- 26 **Fig. 3** Avesnes-le-Comte, plan du diagnostic (tranchées, structures et sondages).
- 27 **Fig. 4** Avesnes-le-Comte, coupes stratigraphiques.
- 28 **Fig. 5** Avesnes-le-Comte, clichés du fragment de céramique gauloise.



**Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région

Hauts-de-France

Département

Pas-de-Calais

Commune

Avesnes-le-Comte

Adresse ou lieu-dit

Rue de la Poste

Codes

Codes INSEE

62063

Numéro de dossier Patriarche

159706

Numéro de l'entité archéologique

-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence Lambert 93

x: 666420

y: 7020358

z: 129 à 133 m

Références cadastrales

Commune

Avesnes-le-Comte

Année

Section(s)

AC

Parcelle(s)

246-248-251-366

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

SARO Constructions

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription

62_2023_008-02

Numéro de l'opération

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable

62_2023_008-03

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SARO Constructions

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Jean-François Geoffroy, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Hauts-de-France
32, avenue de l'Etoile-du-Sud
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30.

nord-picardie@inrap.fr

Surfaces

Surface prescrite

13 855 m²

Surface sondée

10 %

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation

11/10/2023

Terrain

12/10/2023 au 13/10/2023

Post-fouille

16/10/2023

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Parcelle
- ...

Mobilier

- nbr
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Thomas Byhet, SRA	Agent prescripteur	Prescription et contrôle scientifique
Laurent Sauvage, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Coordination scientifique
Patrick Lemaire, Inrap	Adjoint du DAST	Coordination scientifique
Jean-François Geoffroy, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Sauvage, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Coordination scientifique
Patrick Lemaire, Inrap	Adjoint du DAST	Coordination scientifique
Benoit Duriez, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Sophie Potier, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Émilie Vilquin, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-François Geoffroy, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique de l'opération
Julien Rappasse, Inrap	Assistant d'étude	Fouille, enregistrement, relevés, photos

Collaboration / Spécialiste

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
-		

Équipe de post-fouille

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-François Geoffroy, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique de l'opération
Michael Ocadiz, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG

Intervenants techniques

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Michael Ocadiz, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Frédéric Audouit, Inrap	Topographe	Relevés et plans
Philippe Lefèvre, Inrap	Infographiste DAO/PAO	Maquettage

Notice scientifique

Un lotissement rue de La Poste à Avesnes-le-Comte a entraîné un diagnostic archéologique sur une surface de 13 855 m². Nous avons effectué six tranchées linéaires les 12 et 13 octobre 2023 auxquelles se sont ajoutés trois extensions soit 10 % de la surface (1380,52 m²). À l'exception d'une fosse ayant livré un fragment de céramique de La Tène au sens large, les autres structures ne sont pas datables ou modernes. Tout juste peut-on émettre l'hypothèse d'un fossé de parcellaire ancien, repéré sur trois tranchées.

Si un bruit de fond plutôt gaulois a donc été détecté, ce diagnostic archéologique reste plutôt négatif.

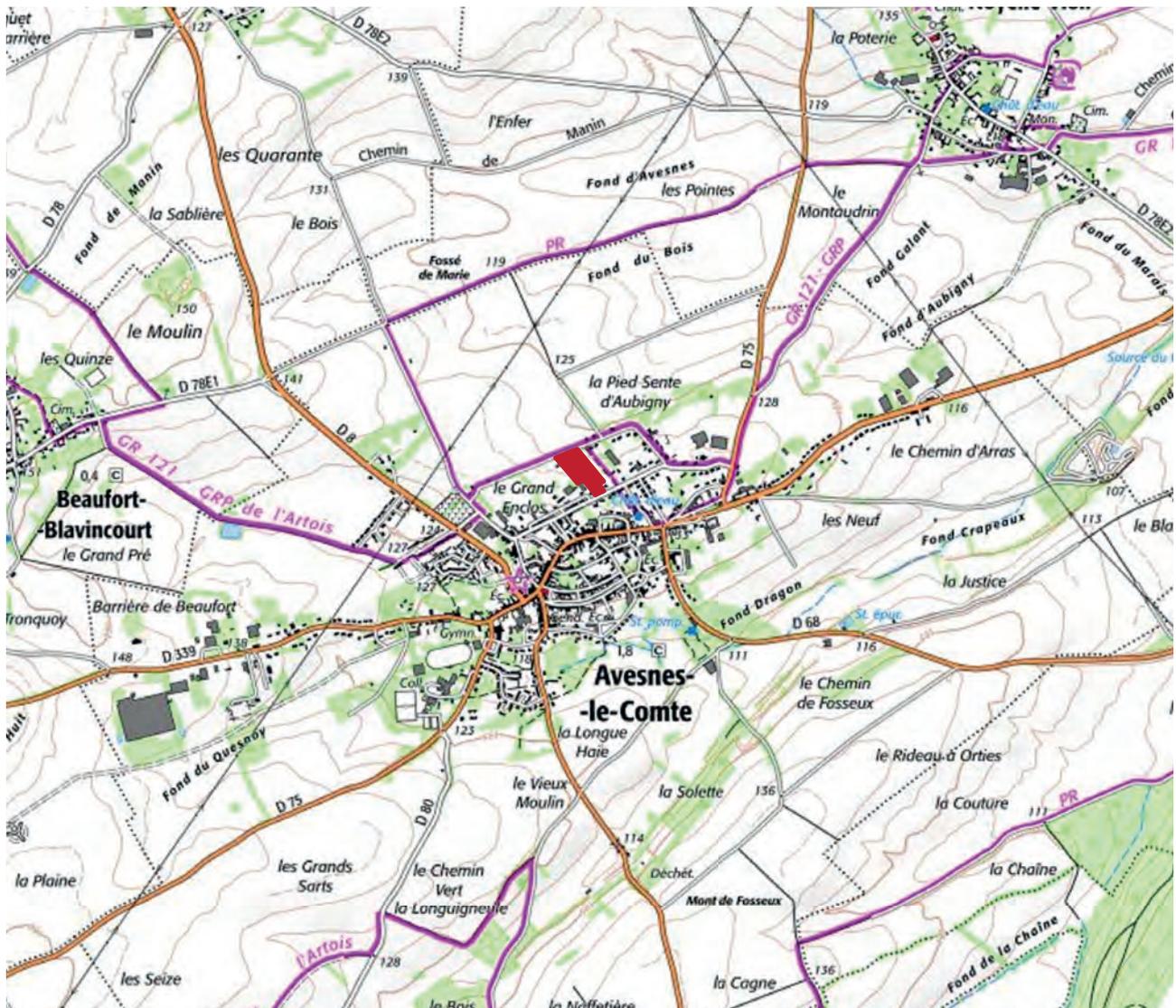
Hauts-de-France
Pas-de-Calais
Avesnes-le-Comte
Rue de la Gare



Système de géoréférencement : Lambert 93
X (L93) : 666420 m
Y (L93) : 7020358 m
Z (NGF) : 129 à 133 m

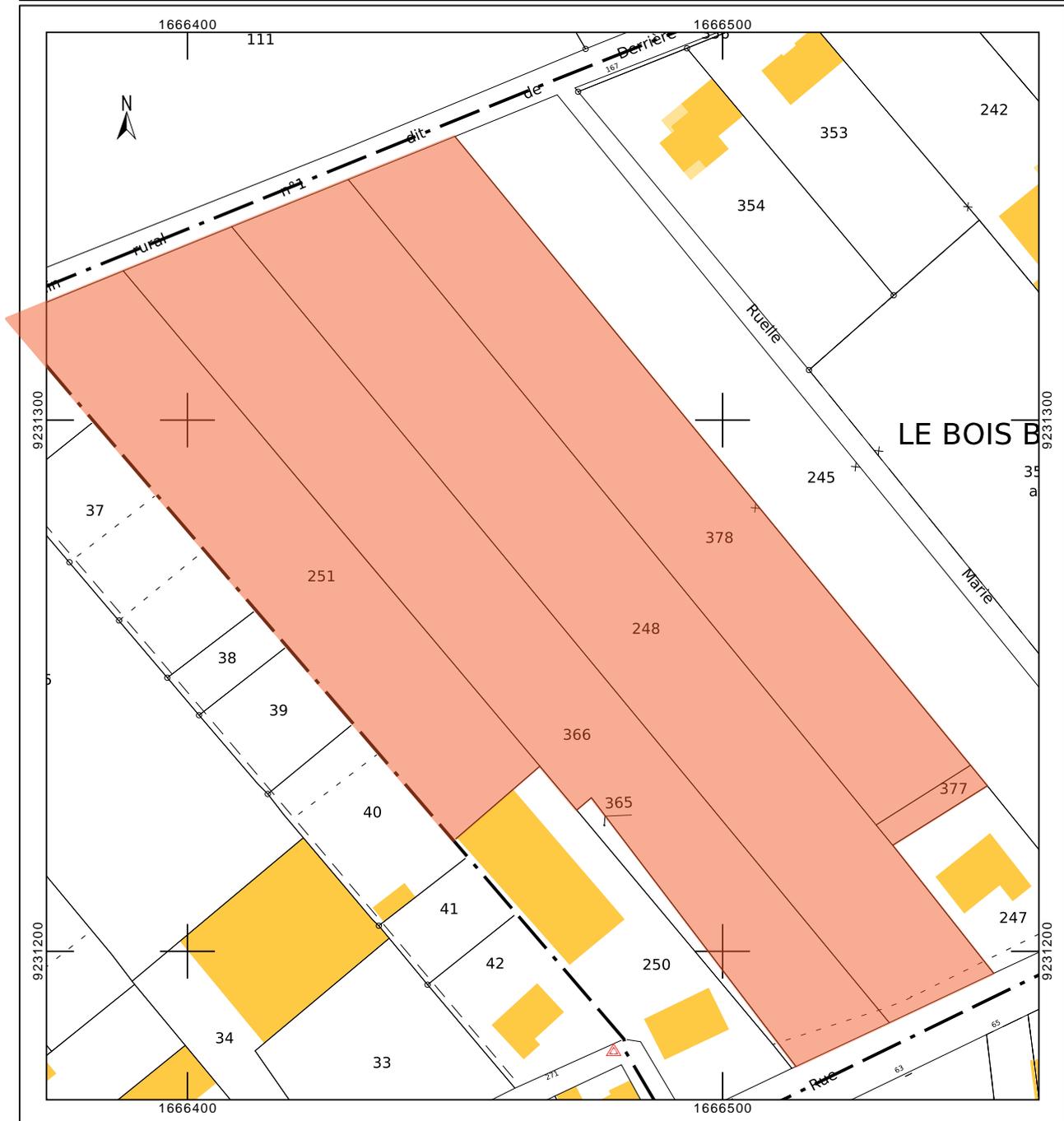


Extrait de la carte IGN au 250 000^e. Mise à disposition du PPIGE du scan250 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN»



Extrait de la carte IGN au 25 000^e. Mise à disposition du PPIGE du scan25 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN»

Département : PAS DE CALAIS Commune : AVESNES LE COMTE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SAINT-POL-SUR-TERNOISE Place François MITTERRAND 62130 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE tél. 03 21 47 44 00 -fax 03 21 47 44 08 ptgc.620.arras@dgfip.finances.gouv.fr
Section : AC Feuille : 000 AC 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 03/11/2023 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC50 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	



Arrêté de notification



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Thomas BYHET
0328367859

thomas.byhet@culture.gouv.fr

Références : PA0620632300002

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

INRAP - Direction régionale Hauts-de-France
32 Avenue de l'Etoile du Sud
80440 GLISY

LILLE, le 10 février 2023

Objet : Notification de l'attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive
Références : AVESNES-LE-COMTE (PAS-DE-CALAIS), Rue de la Poste
PA0620632300002
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 62_2023_008-01 du 10 février 2023 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Par courrier du 27 janvier 2023, je vous ai transmis l'arrêté 62_2023_008-01.

Or, Département du Pas-de-Calais ont renoncé à réaliser ce diagnostic.

Je vous informe que la personne publique a donné son accord pour que ce diagnostic vous soit confié.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté du 10 février 2023 vous attribuant la réalisation de l'opération.

La désignation du responsable scientifique de l'opération fera l'objet d'une décision ultérieure.

À cet égard, je vous rappelle qu'il vous appartient de préparer et de me soumettre, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente notification, un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription. À compter de la réception de ce projet, je disposerai d'un délai d'un mois pour vous faire part de mes observations. À défaut, ce projet sera réputé approuvé.

Vous disposez par ailleurs d'un délai de deux mois à compter de la réception de la présente pour adresser à l'aménageur ci-après désigné un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic :

**SARO Construction
5 Rue Achille Larue
62113 LABOURSE**

Enfin, la convention de diagnostic doit être signée dans un délai de trois mois à compter de la réception de la présente. À défaut, vous ou l'aménageur êtes en droit de demander la fixation des délais de réalisation du diagnostic par l'État qui doit alors statuer dans un délai de quinze jours à peine de caducité de la prescription de diagnostic.

Je vous rappelle également que vous devez me transmettre une copie de la convention dès sa signature et que vous êtes tenu de me faire connaître les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

Sur ce point, je vous invite, tout comme l'aménageur, à être attentif au respect des délais fixés par l'article L.523-7 du code du patrimoine afin d'écartier tout risque de caducité de ma prescription.

La décision d'attribution du diagnostic peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Philippe HANNOIS



Philippe HANNOIS 2310020996hp
c=FR, o=DRAC Hauts de France,
ou=0002 175904606, cn=Philippe
HANNOIS 2310020996hp
2023.02.13 11:09:45 +01'00'

Arrêté d'attribution



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral n° 62_2023_008-02
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive**

Le préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret de nomination du 30 juin 2021 de M. Georges-François LECLERC en tant que préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 octobre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Hilaire MULTON, sur l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro N°R32-2022-171 quater en date du 9 mai 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs N°R32-2022-173 bis en date du 10 mai 2022 accordant délégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 62_2023_008-01 du 27 janvier 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AVESNES-LE-COMTE, PAS-DE-CALAIS, Rue de la Poste) ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais ;

Vu la décision en date du 8 février 2023 par laquelle Département du Pas-de-Calais a renoncé à réaliser le diagnostic prescrit ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 27 janvier 2023 susvisé est attribuée INRAP - Direction régionale Hauts-de-France.

Site de Lille : 3 rue Lombard - CS 80016 - 59041 Lille cedex - Tél. : 03 20 06 87 58

Site d'Amiens : 5 rue Daussy - CS 44407 - 80044 Amiens cedex - Tél. : 03 22 97 33 00

Suivez-nous sur : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France>

Article 2

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 3

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : SARO Construction, INRAP - Direction régionale Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 10 février 2023.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie



Philippe HANNOIS
2310020996hp
c=FR, o=DRAC
Hauts de France,
ou=0002
175904606,
cn=Philippe
HANNOIS
2310020996hp
2023.02.13 11:23:17
+01'00'

Philippe HANNOIS

Arrêté de désignation



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral n° 62_2023_008-03
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive**

Le préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord

Vu le livre V du code du patrimoine, et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret de nomination du 30 juin 2021 de M. Georges-François LECLERC en tant que préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Hilaire MULTON, sur l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs N° R32-2022-171 quater en date du 9 mai 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs N° R32-2022-173 bis en date du 10 mai 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 62_2023_008-01 du 27 janvier 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AVESNES-LE-COMTE, PAS-DE-CALAIS, Rue de la Poste) ;

Vu l'arrêté n° 62_2023_008-01 du 10 février 2023 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à l'INRAP - Direction régionale Hauts-de-France ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par l'INRAP - Direction régionale Hauts-de-France, reçu le 23 août 2023, approuvé le 18 septembre 2023 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par l'INRAP - Direction régionale Hauts-de-France ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTEArticle 1^{er}

Monsieur Jean-François GEOFFROY est le responsable scientifique désigné pour la réalisation du diagnostic prescrit par l'arrêté du 27 janvier susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 159706.

Article 2

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 3

Le directeur régional des affaires culturelles prend en charge l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à SARO Construction, à Monsieur Jean-François GEOFFROY et à l'INRAP - Direction régionale Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 9 octobre 2023

Pour le préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie adjoint



Philippe HANNONIS
2310020996hp
c=FR, o=DRAC
Hauts de France, Philippe Hannonis
ou=0002
175904606,
cn=Philippe
HANNONIS
2310020996hp
2023.10.09
11:54:06 +02'00'

Diagnostic archéologique D147788

AVESNES-LE-COMTE(62)- RUE DE LA POSTE, 62-2023-008

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Hauts-de-France	Département	Pas-de-Calais		
Commune	Avesnes-le-Comte				
Lieu-dit	rue de la Poste				
Cadastre	Avesnes-le-Comte : AC 246-248-251-366				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	62-2023-008	13-02-2023	13855 m ²	13/02/2023	01-09-2023
Modification	?				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Proximité du coeur historique du bourg et de son château

- **Profil du responsable d'opération :**

Spécialité : Généraliste

3.- Contraintes techniques

Fond de forme projet non précisé

4.- Méthodes et techniques envisagées

- réalisation de tranchées continues réparties sur la totalité de l'emprise accessible, à hauteur de 10 % de l'emprise, en respectant la cote de fond de forme
- ouverture éventuelle de fenêtres à l'emplacement de structures présentant une concentration ou une extension particulière
- réalisation ponctuelle, à des endroits définis avec l'aménageur, de sondages profonds visant à reconnaître la stratigraphie du secteur et à reconnaître d'éventuelles occupations anciennes enfouies
- relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	0	J
Responsable Opération	1	J	2	J	2	J	5	J
Responsable Secteur		J		J		J	0	J
Spécialiste		J		J	1	J	1	J
Technicien		J	2	J	1	J	3	J
Technicien Spécialisé		J		J	2	J	2	J
Topographe		J	1	J	0,5	J	1,5	J
Totaux	1	J	5	J	6,5	J	12,5	J

- **Moyens particuliers**

Terrain	Etude
Pelle hydraulique 20T à chenilles : 2 jours	

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	2 jours	Etude	2 jours
Remise rapport	45 jours après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

rebouchage INRAP
 Réfèrent dossier : Laurent Sauvage : 06.85.43.28.90

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

SAUVAGE, Laurent

Résultats

1 Circonstances du diagnostic

1.1 Raisons de l'intervention

Avesnes-le-Comte est une commune française, située dans le département du Pas-de-Calais et la région des Hauts de France. Petite ville de l'arrondissement d'ARRAS, la commune est chef-lieu de canton. Avesnes-le-Comte est rattachée à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois dont elle est le siège.

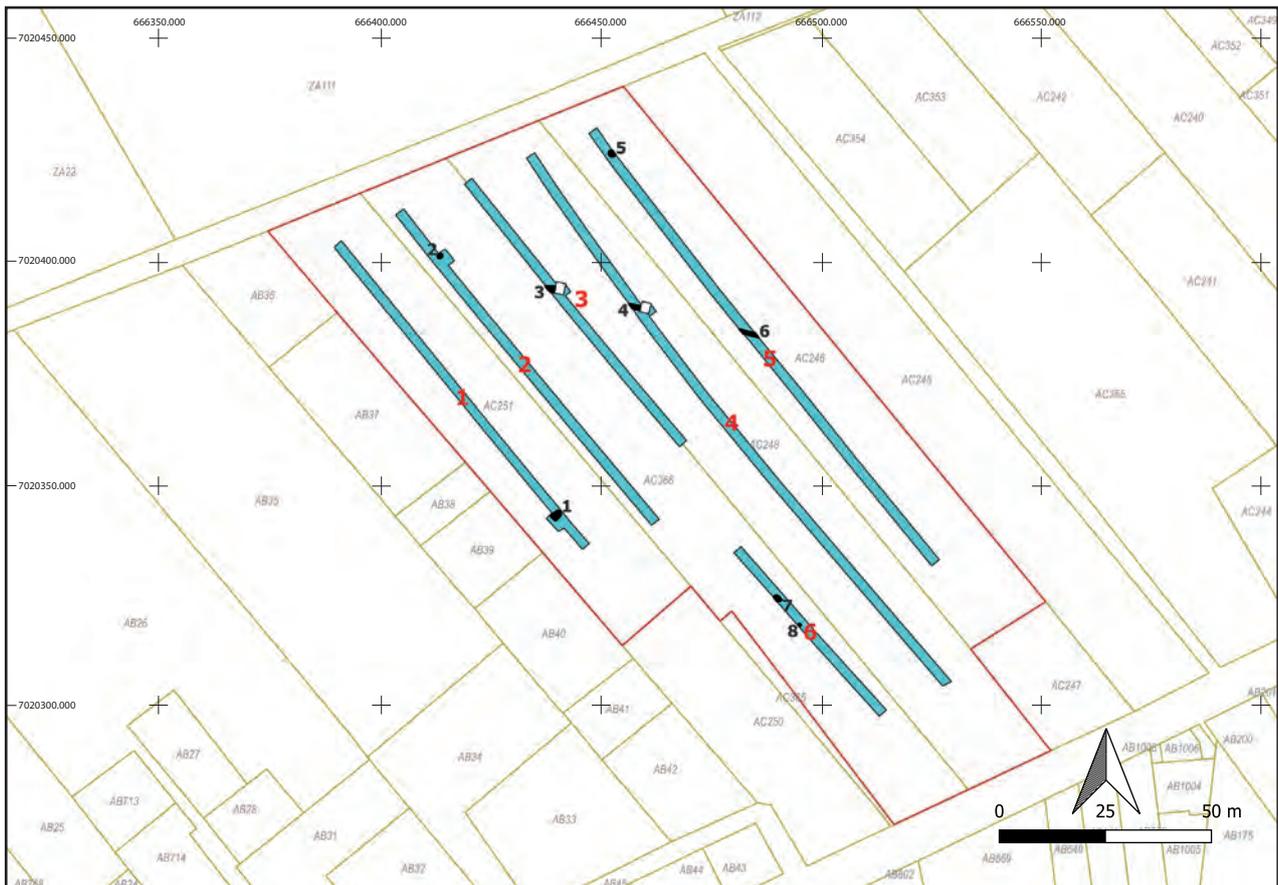


Fig. 1 Avesnes-le-Comte, plan cadastral.

© Michael Ocadiz, Inrap.

Avesnes-le-Comte est située à 15km au sud-ouest de la ville d'ARRAS. Sa superficie est de 937 ha et présente un paysage de grands plateaux artésiens et cambrésiens tel que défini dans l'atlas des paysages de la région Nord-Pas-de-Calais, conçu par la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Pourtant c'est dans une prairie, entre les rues de la Poste et du bois Bloquel, que SARO Constructions va implanter un lotissement sur une surface de 13 855 m² (parcelles AC 246, 248, 251 et 366).

1.2 Localisation et environnement sédimentaire¹

Le site est bordé par des jardins à l'ouest, les habitations de la rue de la Poste au sud, des cultures et prairies au nord et une parcelle agricole à l'est.

Au droit du site le relief est assez marqué, la pente moyenne nord-sud est de 2 %, le profil altimétrique varie de +129,39 m NGF au nord à +133,19 m NGF au sud.

1. Données prises dans le rapport de la société Urbcom sur la Définition et délimitation de zones humides sur critères pédologiques et botaniques (p. 4 à 7).

- D147788_emprise
- LD_Geol_HdF_V1_2020 07_npdc_Fgeol
- Sables et grès, Thanétien sup résiduel
- Loess, pouvant inclure à la base des vestiges tertiaires (sableux ou galets ou Lutétien silicifié) et des RS, Quaternaire
- Argiles, argiles sableuses et tuffeux, Thanétien inférieur
- Craie du Coniacien moyen à supérieur - Santonien ?
- Sables d'Ostricourt, Grandglise, glauconieux et de Bracheux, Thanétien supérieur
- Altérites à silex in situ et en poches karstiques + apports alloctones (limons, sables, grès landéniens et galets avellaniens résiduels), localement remaniées sur les versants (biefs à silex), Cénozoïque
- Colluvions indifférenciées (limoneuses de fond de vallon et vallées sèches, limons de lavage, de pentes et diverses), Quaternaire

SCAN25TOUR WLD WM 10-2021



Fig. 2 Avesnes-le-Comte, carte géologique avec emprise du diagnostic.

© Frédéric Auduit, Inrap.

La reconnaissance géologique du site étudié repose sur l'analyse de la carte géologique au 1/50 000^{ème} de Arras, sur les différentes informations disponibles au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM, banque de données BSS) et sur une étude de reconnaissance géotechnique réalisée *in situ* par la société AGGERIS en juin 2022

Un premier aperçu de la carte géologique de Arras indique que la zone projet est localisée sur des limons de plateau (LP) à texture de limon et d'argile limoneuse recouvrant la craie blanche du Sénonien (c4).

L'analyse des coupes de forage et de fouille reconnaissance géotechnique on permet de définir le profil lithologique du sous-sol suivant :

- De la terre végétale sur une épaisseur de 0,50 à 0,70 m par rapport au terrain naturel,
- Des limons argileux et argiles limoneuse jusqu'à une profondeur variant de 2,4 m (en partie haute du terrain) à 6,3 m (en partie basse du terrain),
- Le substrat crayeux au delà et jusqu' à la profondeur d'investigation des sondages.

D'après le référentiel régional pédologique (démarche nationale « Inventaire, Gestion et Cartographie des SOLS » cofinancée par le Conseil Régional Nord – Pas de Calais et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt permettant la réalisation, selon la méthodologie définie par l'INRA, d'un référentiel régional pédologique à l'échelle du 1 : 250 000), le site étudié est localisé sur un sol de Formations des collines et plateaux limoneux.

Plus précisément sur l'unité typologique de sol suivante : 3B. Limons de l'Artois, du Cambrésis, de l'Ostrevent et du Pévèle – 29 : Sols bruns lessivés limoneux sur argile et argile sableuse de l'Avant Pays d'Artois.

1.3 Etat des connaissances avant le diagnostic

1.3.1 Les données de la carte archéologique de la Gaule (CAG)

En 1994, Roland Delmaire² faisait un bilan des découvertes archéologiques sur la commune d'Avesnes-le-Comte. Ces découvertes ne sont pas anecdotiques.

- Au *Mont Fosseux* : découverte d'un *aureus* d'Othon.
- A *La Longue Borne*, découverte de trois habitats (fondations de craie et de grès) du Bas-Empire.
- A *La Longuigneule*, le long de la RD80, des fouilles ont mis au jour des substructures gallo-romaines et des tombes datées des II-III^e s.
- Au *Fond du Dragon*, des vestiges gallo-romains ont été retrouvés : habitats, voie empierrée, tombes...). Le tout a été daté du Bas-Empire.
- Entre *Le Fond du Dragon* et *Le Fond Crapeau*, ramassage de mobilier gallo-romain et laténien.

1.3.2 Les données issues de l'archéologie préventive

En revanche l'archéologie préventive n'a pas confirmé ces découvertes relativement riches. Seuls deux diagnostics réalisés sur la commune par D. Favier et B. Leriche (Inrap), au début des années 2000, ont livré quelques indices d'occupation gauloise et gallo-romaine. Le diagnostic de D. Favier fût réalisé au lieu-dit *Le Fond du Quesnoy* et celui de B. Leriche au *Fond de Beaufort*.

Dominique Favier écrivait : « Ce diagnostic a pu mettre en évidence une occupation structurée datable de La Tène finale qui se développe hors emprise au nord. 17 structures archéologiques, pour l'essentiel des segments de fossés et des structures indéterminées, se développent sur une surface de 4200 m². Le mobilier archéologique relativement abondant est bien

2. Delmaire 1994, p. 176-177 repris dans Leriche 2004.

conservé. Il concerne essentiellement des écuelles, des jattes et quelques vases de stockage de type *dolium*. Ce diagnostic révèle une occupation qui évoque les fermes indigènes connues dans le nord de la Gaule. L'articulation et les développements sont assez difficiles à préciser en l'état actuel. ».

Benoit Leriche : « le diagnostic a permis de mettre en évidence l'existence de fossés (deux phases) situés chronologiquement au second âge du Fer. ».

Par ailleurs les fonds de plans anciens (cadastre Napoléonien de 1812 ou plan ancien de 1801-1830 ou plus récent : 1950) ne montrent aucune particularité.

1.4 La mise en œuvre

1.4.1 Le calendrier

La première phase de l'opération a commencé par la journée préparatoire accordée au responsable d'opération le 11 octobre 2023. Le diagnostic été réalisé les 12 et 13 octobre. Le procès-verbal de fin de chantier a été signé le 13 octobre. La post-fouille a été réalisée les 16 et 17 octobre.

1.4.2 La phase terrain

Le diagnostic a été réalisé au moyen d'une pelle mécanique à chenilles de 22 tonnes équipée d'un godet lisse. Un tri a été effectué entre la terre végétale (prairie) et les terres stériles. Six tranchées ont été réalisées autour d'un « gros » arbre resté sur le terrain (plus ou moins au centre de l'emprise). Huit structures archéologiques ont été enregistrées.

La cote d'apparition des quelques vestiges varie de 0,40 à 0,50 m sous la couverture végétale (prairie). L'enregistrement des données s'est déroulé de manière continue (tranchées, structures et sondages).

Le relevé topographique de l'ensemble des vestiges a été effectué grâce au d'un topographe équipé d'un tachéomètre. Les données recueillies ont été géoréférencées dans le système d'information géographique (SIG). La fouille de chaque structure a systématiquement été accompagnée d'un relevé stratigraphique au 1/20^e effectué sur papier millimétré. Le mobilier archéologique a méthodiquement été prélevé et placé dans un sachet portant le numéro de la structure.

1.4.3 La phase « rapport »

Le rapport a été réalisé juste après la phase terrain par le responsable d'opération.

2 Résultats

La réalisation de six tranchées linéaires et de trois extensions pour un taux d'ouverture de 10 % (1 380,52 m²) a permis de découvrir huit structures. Les vestiges archéologiques se répartissent sur l'ensemble de l'emprise. Il s'agit pour l'essentiel de fosses « modernes », d'une fosse (structure 7) ayant livré un fragment de céramique gauloise (fig. 5) et d'un fossé est-ouest indatable repéré dans les tranchées 3, 4 et 5 (fig. 4).

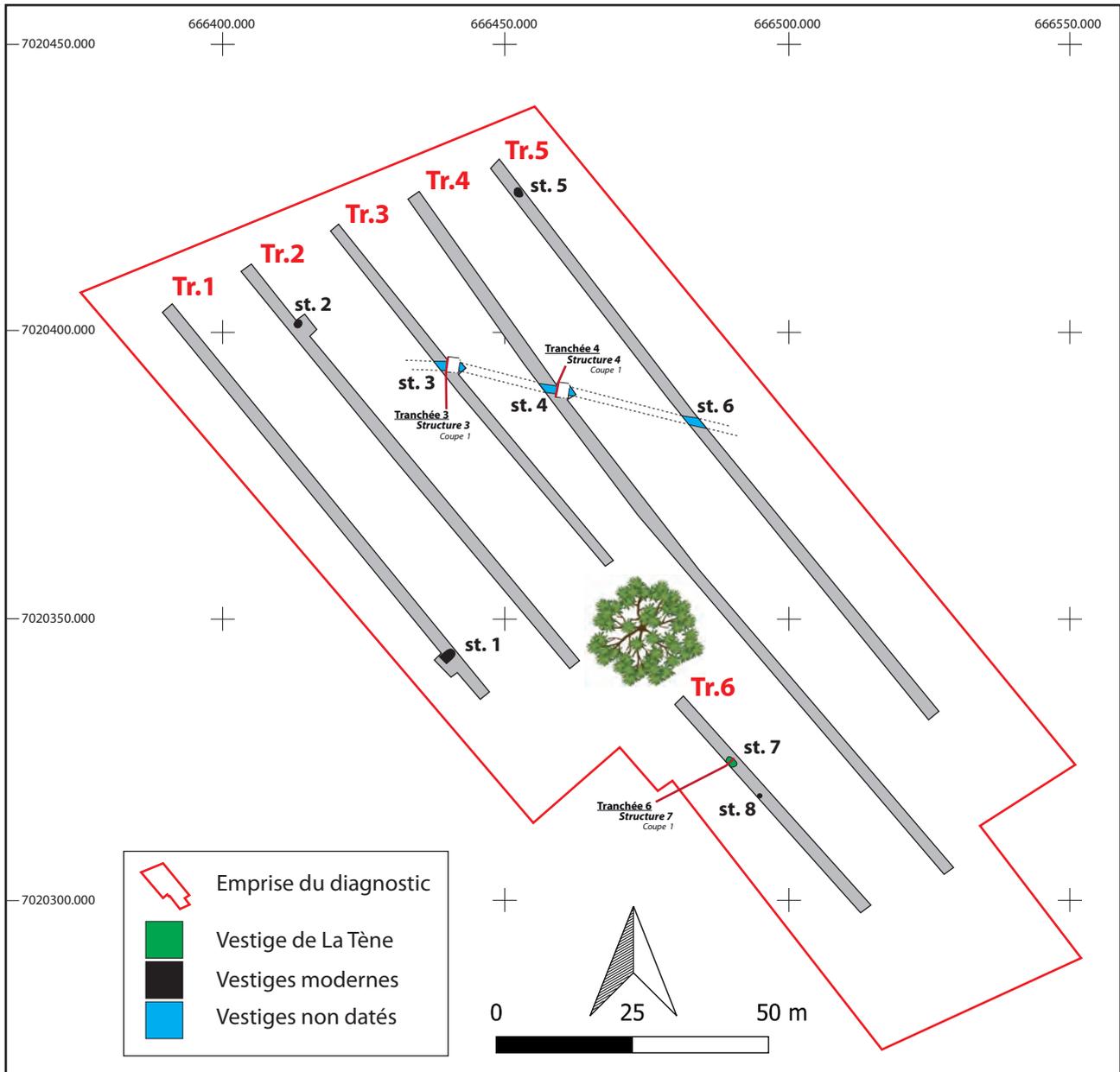


Fig. 3 Avesnes-le-Comte, plan du diagnostic (tranchées, structures et sondages).

© Michael Ocadiz et Jean-François Geoffroy, Inrap.

La fosse (structure 7 dans la tranchée 6) présente un profil de cuvette surcreusée comblée d'un limon gris clair parfois cendreux. Elle a été vidée partiellement et a livré un fragment de céramique de La Tène indéterminé. Ce tesson semble être un fond brun-orange à l'extérieur et gris foncé-noir à l'intérieur. La pâte met en évidence un dégraissant de chamotte sombre et quelques nodules blancs bien visibles à l'œil nu.

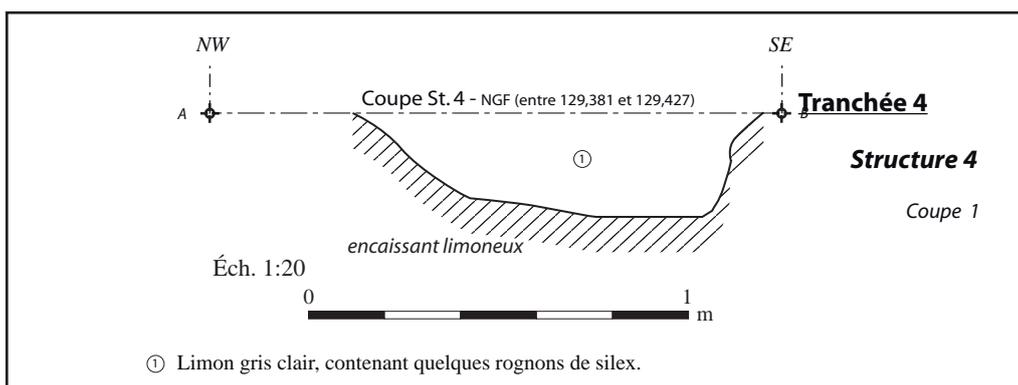
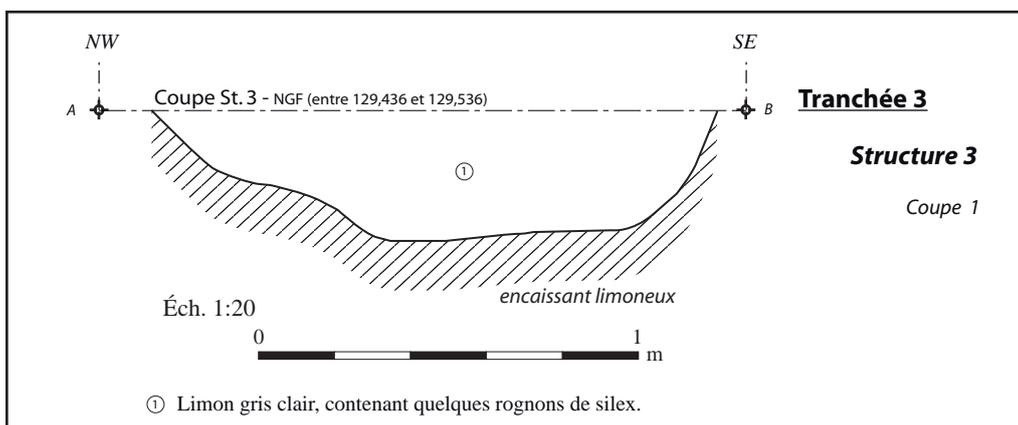
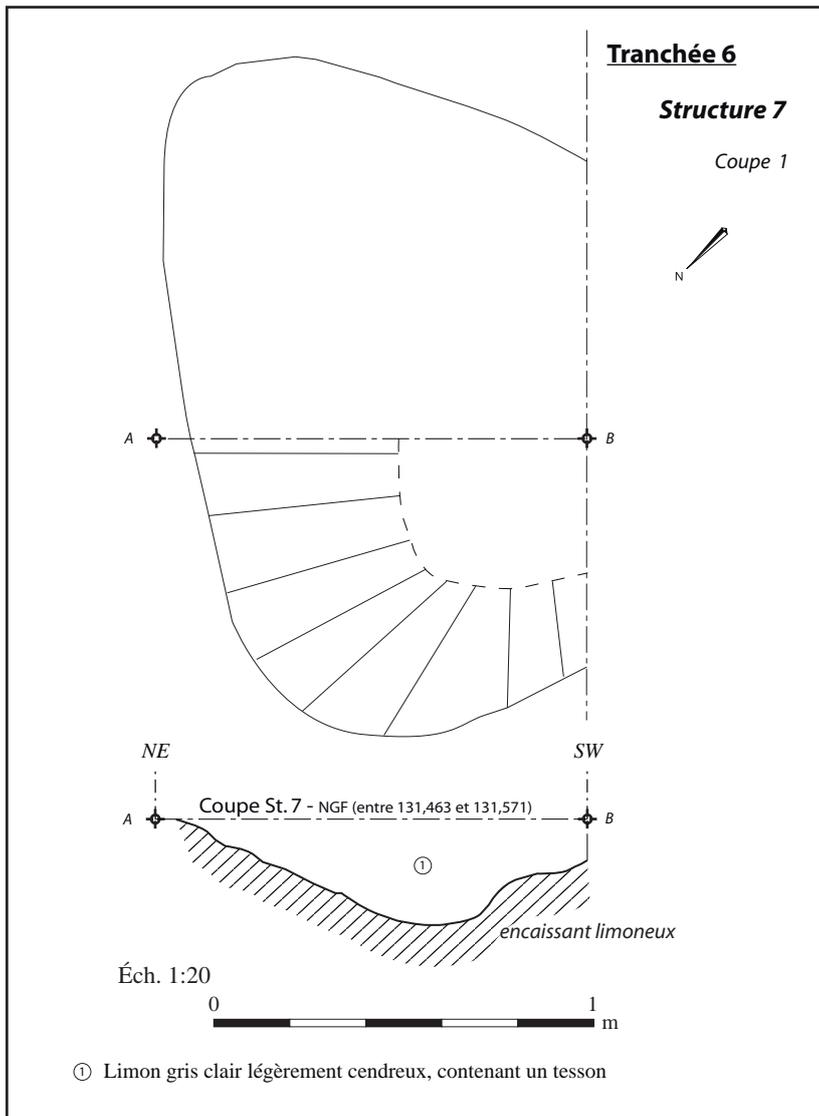


Fig. 4 Avesnes-le-Comte, coupes stratigraphiques.

Le fossé (structures 3, 4 et 6) dont la datation nous échappe a été repéré dans les tranchées 3, 4 et 5. Deux coupes ont été réalisés dedans au niveau des tranchées 3 et 4. Ces sondages mettent en évidence un fossé large de 1,20 à 1,40 m à fond plutôt plat et profond d'environ 0,35 m. Le comblement est composé d'un limon gris plutôt clair contenant quelques rognons de silex.



Fig. 5 Avesnes-le-Comte, clichés du fragment de céramique gauloise.

© Jean-François Geoffroy, Inrap.

Conclusion

Le diagnostic d'Avesnes-le-Comte « rue de la Poste », en préalable d'un lotissement a permis d'explorer 13 855 m² dans un secteur qui a, par le passé (avant 1994), offert quelques traces d'occupations antiques. Six tranchées et trois extensions pour une ouverture de 10 % ont permis de mettre au jour 8 structures dont une fosse a livré un tesson de céramique gauloise indéterminable plus précisément. Un fossé sans « mobilier dateur » a été découvert dans les tranchées 3, 4 et 5. Les autres vestiges correspondent à des fosses modernes (présence notamment de briques).

ANNEXES

1. Points du topographe
2. Taux d'ouverture et surfaces des tranchées

Bibliographie

Delmaire 1994

DELMAIRE (R.). - *Le Pas-de-Calais, Carte Archéologique de la Gaule*, Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost. 1994.

Favier 2003

FAVIER (D.). - *Avesnes-le-Comte (62), «Le Fond du Quesnoy»* : rapport de diagnostic [Texte imprimé] - Amiens : Inrap NP, 2003.

Leriche 2004

LERICHE (B.). - *Avesnes-le-Comte (62), «Le Fond de Beaufort»* : rapport de diagnostic [Texte imprimé] - Amiens : Inrap NP, 2004.

Urbcom 2022

Définition et délimitation des zones humides sur critères pédologiques et botaniques, rue de la Poste à Avesnes-le-Comte (62), juillet 2022.

Annexes

Annexe 1 : Points du topographe

mat	x	y	z	numpoint	date	code
1	666479.854	7020327.300	131.552	tranchee5	10/13/23 08:37:15am	91+5/11
2	666478.078	7020325.833	131.595	tranchee5	10/13/23 08:37:28am	
3	666473.451	7020333.369	130.751	alti	10/13/23 08:37:42am	101
4	666474.486	7020334.234	131.320	alti	10/13/23 08:37:49am	
5	666458.687	7020349.656	130.485	tranchee5	10/13/23 08:38:10am	1M
6	666445.941	7020365.765	130.132	tranchee5	10/13/23 08:38:29am	
7	666435.128	7020379.215	129.705	tranchee5	10/13/23 08:38:45am	
8	666437.290	7020379.990	129.669	st6	10/13/23 08:38:55am	99+6/31
9	666436.332	7020381.129	129.589	st6	10/13/23 08:39:03am	
10	666433.799	7020381.693	129.531	st6	10/13/23 08:39:09am	
11	666432.679	7020382.064	129.515	st6	10/13/23 08:39:13am	
12	666433.690	7020380.914	129.587	st6	10/13/23 08:39:19am	33
13	666432.423	7020384.186	129.437	alti	10/13/23 08:39:29am	101
14	666433.703	7020384.821	130.041	alti	10/13/23 08:39:34am	101
15	666426.007	7020390.298	129.170	tranchee5	10/13/23 08:41:41am	1M
16	666403.067	7020420.242	128.422	tranchee5	10/13/23 08:42:11am	
17	666403.451	7020423.478	128.379	st5	10/13/23 08:42:21am	99+5/32
18	666402.943	7020422.959	128.365	st5	10/13/23 08:42:28am	
19	666402.108	7020423.237	128.331	st5	10/13/23 08:42:32am	
20	666401.930	7020424.100	128.326	st5	10/13/23 08:42:36am	
21	666402.803	7020424.355	128.359	st5	10/13/23 08:42:41am	
22	666397.240	7020428.433	128.783	tranchee5	10/13/23 08:42:58am	1M
23	666398.714	7020428.087	128.409	alti	10/13/23 08:43:09am	101
24	666399.837	7020428.890	128.935	alti	10/13/23 08:43:18am	101
25	666382.519	7020422.622	129.263	tranchee4	10/13/23 08:44:25am	91+4/11
26	666384.417	7020423.866	129.153	tranchee4	10/13/23 08:44:35am	
27	666389.863	7020415.569	128.653	tranchee4	10/13/23 08:44:51am	
28	666397.125	7020405.124	128.853	tranchee4	10/13/23 08:45:02am	
29	666404.686	7020394.572	129.152	tranchee4	10/13/23 08:45:14am	
30	666409.260	7020388.176	129.349	tranchee4	10/13/23 08:45:25am	
31	666411.463	7020385.098	129.541	tranchee4	10/13/23 08:45:38am	
32	666409.188	7020386.458	129.427	st4	10/13/23 08:45:47am	99+4/31
33	666407.502	7020386.892	129.422	st4	10/13/23 08:45:54am	
34	666406.627	7020388.102	129.394	st4	10/13/23 08:45:59am	
35	666409.361	7020387.505	129.381	st4	10/13/23 08:46:05am	33
36	666409.124	7020386.127	129.490	axe	10/13/23 08:46:21am	81
37	666409.324	7020387.585	129.387	axe	10/13/23 08:46:29am	
38	666409.167	7020386.165	129.474	sondage1	10/13/23 08:46:39am	51
39	666411.319	7020385.682	129.495	sondage1	10/13/23 08:46:44am	
40	666411.967	7020388.110	129.545	sondage1	10/13/23 08:46:50am	
41	666409.712	7020388.590	129.478	sondage1	10/13/23 08:46:56am	53
42	666414.169	7020381.438	129.602	tranchee4	10/13/23 08:47:18am	1M

mat	x	y	z	numpoint	date	code
43	666425.418	7020366.549	130.096	tranchee4	10/13/23 08:47:39am	
44	666429.518	7020359.909	130.306	alti	10/13/23 08:48:08am	101
45	666430.509	7020360.592	130.904	alti	10/13/23 08:48:17am	101
46	666442.297	7020345.905	130.729	tranchee4	10/13/23 08:48:40am	1M
47	666460.933	7020323.906	131.224	tranchee4	10/13/23 08:49:13am	
48	666482.706	7020298.349	132.391	tranchee4	10/13/23 08:49:41am	
49	666480.451	7020299.313	131.783	alti	10/13/23 08:49:48am	101
50	666481.524	7020299.982	132.380	alti	10/13/23 08:49:53am	101
51	666464.982	7020292.795	131.882	alti	10/13/23 08:50:22am	101
52	666466.134	7020293.478	132.407	alti	10/13/23 08:50:31am	
53	666467.396	7020291.555	132.412	tranchee6	10/13/23 08:50:44am	91+6/11
54	666465.704	7020290.168	132.541	tranchee6	10/13/23 08:50:52am	
55	666450.568	7020307.004	131.726	tranchee6	10/13/23 08:51:14am	
56	666446.973	7020311.477	131.661	st8	10/13/23 08:51:26am	99+8/31
57	666447.285	7020311.773	131.670	st8	10/13/23 08:51:32am	
58	666447.135	7020312.033	131.656	st8	10/13/23 08:51:35am	
59	666446.776	7020312.165	131.636	st8	10/13/23 08:51:38am	
60	666446.705	7020312.027	131.649	st8	10/13/23 08:51:41am	
61	666446.631	7020311.902	131.639	st8	10/13/23 08:51:44am	33
62	666441.588	7020317.364	131.553	st7	10/13/23 08:52:00am	99+7/32
63	666442.163	7020317.430	131.571	st7	10/13/23 08:52:05am	
64	666442.639	7020317.679	131.545	st7	10/13/23 08:52:08am	
65	666442.379	7020318.230	131.515	st7	10/13/23 08:52:11am	
66	666441.725	7020318.785	131.463	st7	10/13/23 08:52:15am	
67	666441.148	7020318.764	131.490	st7	10/13/23 08:52:18am	
68	666440.838	7020318.325	131.495	st7	10/13/23 08:52:21am	
69	666442.074	7020318.547	131.491	axe	10/13/23 08:52:27am	81
70	666441.246	7020317.748	131.555	axe	10/13/23 08:52:32am	
71	666433.325	7020328.623	131.465	alti	10/13/23 08:53:05am	101
72	666434.308	7020329.368	131.829	alti	10/13/23 08:53:09am	
73	666431.418	7020328.972	131.622	tranchee6	10/13/23 08:53:17am	1M
74	666420.245	7020355.575	131.099	tranchee3	10/13/23 08:53:59am	91+3/11
75	666418.606	7020354.103	131.130	tranchee3	10/13/23 08:54:06am	
76	666418.676	7020355.831	130.465	alti	10/13/23 08:54:12am	101
77	666419.597	7020356.681	131.012	alti	10/13/23 08:54:19am	101
78	666406.160	7020368.839	130.148	tranchee3	10/13/23 08:54:45am	1M
79	666391.185	7020387.021	129.743	tranchee3	10/13/23 08:55:06am	
80	666389.326	7020389.398	129.577	tranchee3	10/13/23 08:55:13am	
81	666388.966	7020390.560	129.514	axe	10/13/23 08:55:19am	81
82	666389.265	7020392.229	129.454	axe	10/13/23 08:55:26am	
83	666391.823	7020392.739	129.562	sondage2	10/13/23 08:55:37am	51
84	666391.225	7020390.114	129.508	sondage2	10/13/23 08:55:43am	
85	666389.045	7020390.558	129.501	sondage2	10/13/23 08:55:50am	
86	666389.597	7020393.316	129.608	sondage2	10/13/23 08:55:57am	53
87	666386.874	7020392.280	129.536	st3	10/13/23 08:56:09am	99+3/31
88	666389.280	7020392.191	129.436	st3	10/13/23 08:56:17am	
89	666389.007	7020390.738	129.492	st3	10/13/23 08:56:22am	
90	666387.987	7020390.962	129.530	st3	10/13/23 08:56:27am	33
91	666381.274	7020401.315	129.140	alti	10/13/23 08:56:40am	101
92	666382.006	7020402.323	129.651	alti	10/13/23 08:56:45am	101

mat	x	y	z	numpoint	date	code
93	666367.915	7020416.405	129.395	tranchee3	10/13/23 08:57:05am	1M
94	666351.686	7020409.119	129.947	tranchee2	10/13/23 08:57:29am	91+2/11
95	666353.513	7020410.528	129.896	tranchee2	10/13/23 08:57:38am	
96	666353.658	7020408.145	129.371	alti	10/13/23 08:57:52am	101
97	666354.782	7020409.293	129.925	alti	10/13/23 08:58:03am	101
98	666361.720	7020399.975	129.583	tranchee2	10/13/23 08:58:21am	1M
99	666363.338	7020401.009	129.678	tranchee2	10/13/23 08:58:27am	
100	666365.493	7020398.282	129.914	tranchee2	10/13/23 08:58:34am	
101	666364.087	7020397.116	129.685	tranchee2	10/13/23 08:58:39am	
102	666362.481	7020399.013	129.552	st2	10/13/23 08:58:46am	99+2/32
103	666362.619	7020399.686	129.516	st2	10/13/23 08:58:52am	
104	666361.745	7020399.725	129.522	st2	10/13/23 08:58:56am	
105	666361.699	7020398.956	129.547	st2	10/13/23 08:59:00am	33
106	666373.051	7020386.024	129.792	tranchee2	10/13/23 08:59:21am	1M
107	666393.949	7020360.692	130.410	tranchee2	10/13/23 08:59:48am	
108	666407.033	7020343.317	130.859	alti	10/13/23 09:00:08am	101
109	666407.813	7020344.413	131.403	alti	10/13/23 09:00:13am	101
110	666413.823	7020336.878	131.447	tranchee2	10/13/23 09:00:29am	1M
111	666397.237	7020331.113	132.009	tranchee1	10/13/23 09:01:01am	91+1/11
112	666395.707	7020329.743	132.071	tranchee1	10/13/23 09:01:08am	
113	666391.378	7020334.811	131.530	tranchee1	10/13/23 09:01:19am	
114	666390.069	7020334.006	131.759	tranchee1	10/13/23 09:01:25am	
115	666387.201	7020337.042	131.576	tranchee1	10/13/23 09:01:31am	
116	666388.506	7020338.377	131.324	tranchee1	10/13/23 09:01:37am	
117	666388.124	7020337.651	131.469	st1	10/13/23 09:01:44am	99+1/32
118	666388.857	7020338.321	131.281	st1	10/13/23 09:01:52am	
119	666389.677	7020338.866	131.246	st1	10/13/23 09:01:56am	
120	666390.487	7020338.695	131.361	st1	10/13/23 09:02:00am	
121	666390.482	7020337.662	131.371	st1	10/13/23 09:02:04am	
122	666389.864	7020336.961	131.407	st1	10/13/23 09:02:08am	
123	666389.277	7020336.505	131.430	st1	10/13/23 09:02:12am	
124	666389.419	7020339.098	131.269	alti	10/13/23 09:02:23am	101
125	666390.457	7020340.163	131.701	alti	10/13/23 09:02:28am	101
126	666382.794	7020345.277	131.568	tranchee1	10/13/23 09:02:47am	1M
127	666370.141	7020360.791	131.201	tranchee1	10/13/23 09:03:05am	
128	666337.134	7020401.444	130.199	tranchee1	10/13/23 09:03:46am	
129	666339.554	7020401.860	129.632	alti	10/13/23 09:03:55am	101
130	666339.765	7020402.168	130.162	alti	10/13/23 09:04:02am	101

Annexe 2 : Taux d'ouverture et surfaces des tranchées

COVADIS Version 17.1
(C) Géomédia S.A.S. 1993-2020

LISTING DES OUVERTURES

Etude n°1

Nom du dessin : D147788_Avesnes-le-comte
Ecriture du listing le 16/10/2023 à 14:07:17

Polygones dans le calque -INRAP_tranchee

Surface totale	:	1380.52 m ²
Nombre de tranchées	:	6

Tranchée n°1

Surface	:	203.75 m ²
---------	---	-----------------------

Tranchée n°2

Surface	:	226.25 m ²
---------	---	-----------------------

Tranchée n°3

Surface	:	179.92 m ²
---------	---	-----------------------

Tranchée n°4

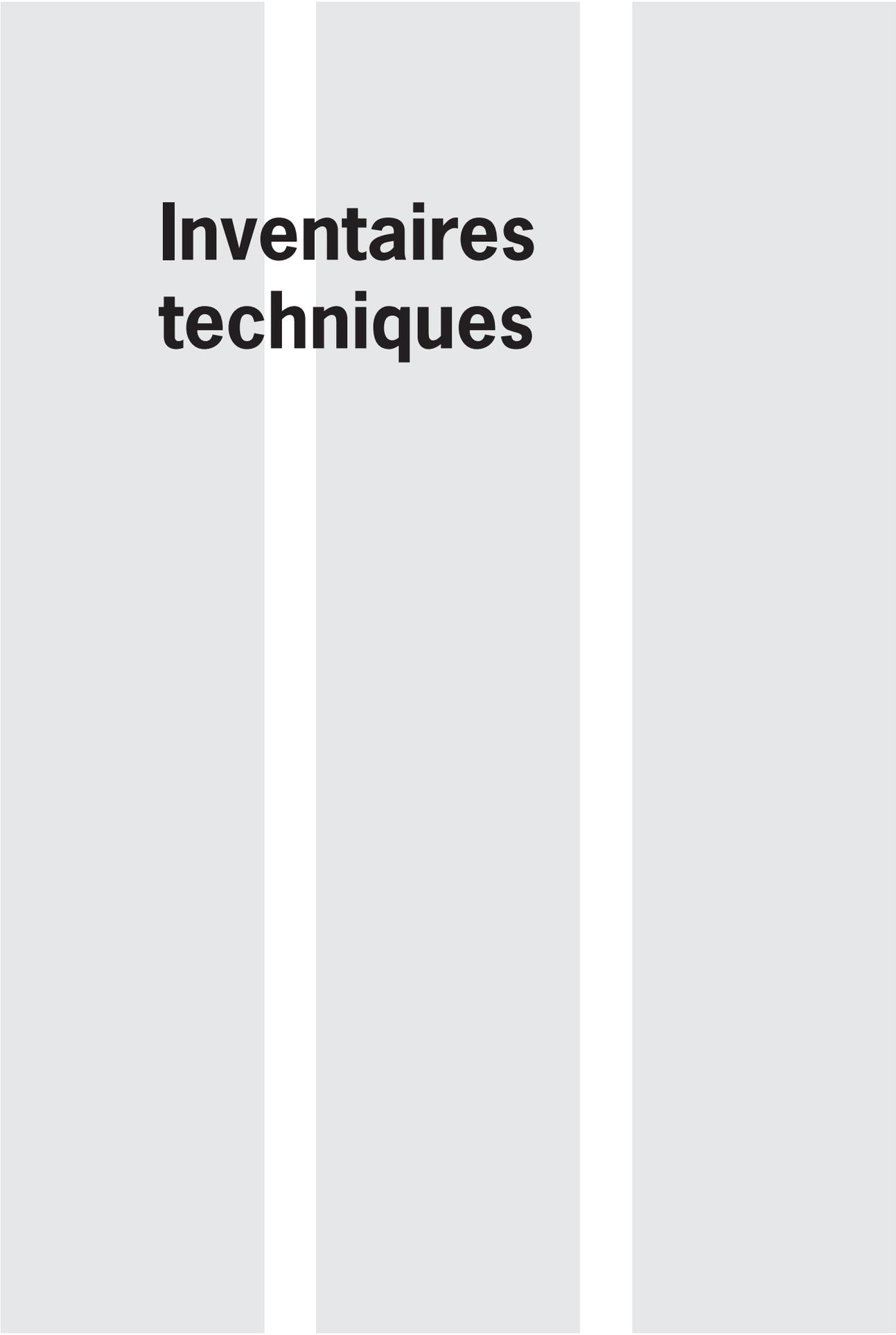
Surface	:	360.34 m ²
---------	---	-----------------------

Tranchée n°5

Surface	:	298.18 m ²
---------	---	-----------------------

Tranchée n°6

Surface	:	112.09 m ²
---------	---	-----------------------



Inventaires techniques

Inventaire des structures

N° des Tranchées	substrat géologique	N° des structures	typologie	Comblement de surface	côte d'apparition des entités	Long	larg	informations diverses
1	limon argileux jaune-orange	1	fosse	limon brun gris avec nodules de craie et briques modernes	0,6	2,4	1,6	
2	limon argileux jaune-orange	2	fosse	limon gris clair avec charbons de bois	0,6	1,2	1	
3	limon argileux jaune-orange	3	fossé	limon gris clair avec rognons de silex	0,6	10+	1,4	
4	limon argileux jaune-orange	4	fossé	limon gris clair avec rognons de silex	0,6	10+	1,2	
5	limon argileux jaune-orange	5	fosse	limon jaune-gris	0,6	1,5	1,5	Circulaire
		6	fossé	limon gris clair avec rognons de silex	0,6	10+		
6	limon argileux jaune-orange	7	fosse	limon gris clair + quelques cendres	0,6	1,7	1,1	
		8	Chablis ?	limon clair délavé	0,6	0,65	0,65	Circulaire

Inventaire du mobilier

Identifiant	Détermination	Nbre d'élts	Poids (g)	Etat sanitaire	Type de préservation à envisager	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	Matière/n°contenant
159706_141_7_1	Fond de pot ?	1	32	Instable	Aucun	AC366	Âge du Fer	Bacs Gerbables NE 400*300*74	141_1

Inventaire des prélèvements

Identifiant	Détermination	Nbre d'éléments	Poids (g ou litre)	Etat sanitaire	Type de préservation à envisager	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
159706	Sans objet								

Inventaire de la documentation

Identifiant	Catégorie	Légende	Nature support	Format papier	Format numérique	Nombre éléments	Nom fichier
159706_222_0_1	Document graphique	Coupes strati. St. 3, 4, 7	Papier millimétré	A4		1	159706_222_0_1
159706_224_0_1	Document photographique ou audiovisuel		Numérique		.jpg	1	159706_224_0_1.jpg
159706_224_0_2	Document photographique ou audiovisuel		Numérique		.jpg	1	159706_224_0_2.jpg
159706_224_0_3	Document photographique ou audiovisuel		Numérique		.jpg	1	159706_224_0_3.jpg
159706_241_0_1	Document écrit		Papier	A4		1	159706_241_0_1
159706_231_0_1	Document numérique		Numérique		.xlsx	1	159706_231_0_1.xlsx
159706_232_0_1	Document numérique		Numérique		.xlsx	1	159706_232_0_1.xlsx
159706_233_0_1	Document numérique		Numérique		.xlsx	1	159706_233_0_1.xlsx
159706_251_0_1	Document écrit		Numérique		.doc	1	159706_251_0_1.doc

Chronologie

La Tène
Moderne

Un lotissement rue de La Poste à Avesnes-le-Comte a entraîné un diagnostic archéologique sur une surface de 13 855 m². Nous avons effectué six tranchées linéaires les 12 et 13 octobre 2023 auxquelles se sont ajoutés trois extensions soit 10 % de la surface (1 380,52 m²). À l'exception d'une fosse ayant livré un fragment de céramique de La Tène au sens large, les autres structures ne sont pas datables ou modernes. Tout juste peut-on émettre l'hypothèse d'un fossé de parcellaire ancien, repéré sur trois tranchées.

Sujets et thèmes

Campagne

Mobilier

Céramique

Si un bruit de fond plutôt gaulois a donc été détecté, ce diagnostic archéologique reste plutôt négatif.

Inrap

Hauts-de-France,

32 avenue de l'Étoile du Sud

80440 Glisy

Tél. 03 22 33 50 30

nord-picardie@inrap.fr

www.inrap.fr